

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Courriel : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet de la consultation :

Campagnes de reconnaissance et d'implantation de réseaux souterrains - Géolocalisation et marquage/piquetage

4. Description de la consultation :

Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'accord-cadre est conclu dans les limites suivantes :

Montant minimum pendant toute la durée du marché : 20 000 € HT
Montant maximum pendant toute la durée du marché : 200 000 € HT

Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre.

5. Classifications CPV :

71 51 00 00 - 6 - Services de reconnaissance sur le site

6. Conditions de la consultation :

- Le présent marché est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de sa date de notification.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Durée de validité des offres : 3 mois.



- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : Selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont fermes.
- Aucun cautionnement et garantie ne sera exigé.

7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment remplie par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices, la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise, la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

8. Critères d'attribution :

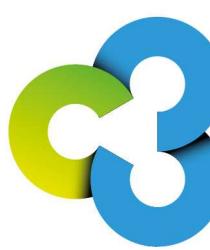
Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix	40 %

9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, courriel) à :

Saint-Louis Agglomération
Service Juridique
 Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199
 68305 SAINT-LOUIS Cedex
 Tél. : 03.89.70.90.75 - Fax : 03.89.70.90.85
 Courriel : juridique@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>



10. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à Saint-Louis Agglomération contre récépissé à :

Monsieur le Président
Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
C.S. 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs et techniques :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser au service suivant :

SAINT-LOUIS Agglomération
Direction du Patrimoine et des Infrastructures
Madame Léa DEVEILLE
Tél : 03.89.70.45.74
Fax : 03.89.70.45.79
Mail : deveille.lea@agglo-saint-louis.fr

12. Autres informations :

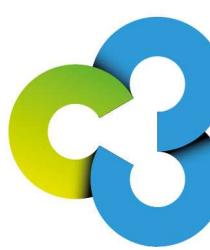
La valeur technique des offres sera appréciée sur la base du mémoire technique et décomposée comme suit :

- qualification des personnels affectés à l'opération notée : 20 points
- méthodologie décrivant le process complet et les moyens techniques mis en œuvre (de la préparation de la détection jusqu'à la réalisation du relevé géoréférencé des réseaux) : 60 points
- rapport de synthèse démontrant la restitution, le traitement des données, la qualité et la précisions du rendu : 20 points.

La note maximale sera de 100 points.

13. Date limite de réception des offres :

Mercredi 14 juin 2017 à 16h00



14. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 Avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
Courriel : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél. : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 Avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
Courriel : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél. : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

15. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Lundi 22 mai 2017

